Réfugié en Allemagne, un Congolais a tué son amie, puis mutilé et “décoré” le cadavre

14/02/2017 à 13h37

En mai 2016, Yve M. (39ans) a tué son amie Tunay G. (39 ans) de trente coups de couteau. Puis il lui a coupé la tête, le bras gauche et un doigt. Mais devant les juges, il garde le silence.

Lorsque la police a trouvé le cadavre de Tunay G., il n’était pas seulement déjà dans un état de décomposition avancée, **mais il était aussi décoré de toutes sortes de pierres, de rubans et de plumes. La tête, le bras gauche et l’auriculaire droit avaient été tranchés. Rituel macabre ?**

L’homme qui comparaît depuis vendredi devant le tribunal de grande instance en tant que meurtrier présumé pourrait peut-être répondre à cette question : Yve M. (39 ans), **un demandeur d’asile originaire du Congo**. […]

[…]

Yve M. et la future victime avaient fait connaissance en 2015. Tunay G. vivait alors, depuis qu’elle avait divorcé avec son mari, dans différents foyers pour sans-abri, l’accusé dans un logement pour demandeurs d’asile. Jusqu’à ce que la femme obtienne en avril 2016 un appartement à Mariendorf [quartier de Berlin] et qu’il emménage avec elle.

[…]

Yve M., qui consomme de la marijuana depuis son plus jeune

âge, **serait atteint de schizophrénie paranoïaque accompagnée d'hallucinations religieuses**. Pour cette raison, le ministère public considère qu'il constitue un danger public et souhaite l'interner dans un établissement psychiatrique.

(Traduction Fdesouche)

Berliner Zeitung